

## Mortalité potentiellement évitable (Taux normalisé selon l'âge)

Unité : Taux pour 100 000 personnes

	Années 2019 à 2021	Années 2018 à 2020	Années 2017 à 2019	Années 2016 à 2018
<b>Province</b>				
Nouveau-Brunswick	202,5	203,6	207,5	214,6
<b>Zones de santé</b>				
Zone 1 - Région de Moncton et du Sud-Est	184,1	180,4	184,0	189,5
Zone 2 - Région de Fundy et de Saint John	212,4	215,4	217,5	233,0
Zone 3 - Région de Fredericton et de la vallée	211,0	211,8	214,6	207,8
Zone 4 - Région du Madawaska et du Nord-Ouest	228,4	241,7	241,3	244,8
Zone 5 - Région de Restigouche	272,5	270,3	246,5	250,4
Zone 6 - Région de Bathurst et de la Péninsule acadienne	175,8	172,6	189,6	212,3
Zone 7 - Région de Miramichi	211,2	222,7	235,6	249,0

## À propos

Décès prématurés qui auraient pu être évités par des efforts de prévention à tous les niveaux (primaire, secondaire et tertiaire).

## Source

Mortalité prématurée et potentiellement évitable, période de trois ans

## Calculs

Pas disponible

---

Unité	Interprétation	Code du CSNB
Taux pour 100 000 personnes	Valeur basse est souhaitable	STATC-U-001

## Légende

s.o. = Sans objet / donnée non disponible

S = Donnée supprimée pour des raisons de confidentialité ou en raison de la petite taille de l'échantillon